



## Interdit de crédit et fiché banque de france

Par **moutoussamy**, le **10/04/2009** à **14:58**

Bonjour,rnj,ai contracté un crédit auto en 2007 d,un montant de 13.000 euros a ma banque.rnaprès des problèmes personnels perte d,emploi,famillaux etc j,ai recommencé mon remboursement en mars 09 d,un montant de 400 euros par mois pour un montant restant de 9000 euros. rnma banque ma fiché interdit de crédit a la banque de france ,malgré la reprise du remboursement il refuse d,effectuer le défichage ont il le droit car je suis actuellement en création d,entreprise et cela me bloque .rnmerci d,avance pour votre réponse

Par **Patricia**, le **12/04/2009** à **11:28**

Bonjour OU bonsoir la Guadeloupe !rnLes banques fichent FICP dès un retard de remboursement de crédit :rn- + de 2 mensualitésrn- retard de paiement supérieur à 60 joursrnSi en plus de cet incident, vous n'avez pas de dossier de surendettement enrncours, le fichage est de 5 ans.rn-----rnLe plus rapide pour en sortir, est :rn- Régler les mensualités en retardrn- Finir de rembourser en totalité le créditrn- Rachat de crédit FICPrnLisez : <http://www.rachat-credit-ficp.com/credit/>